



AVIS PUBLIC
(En vertu de l'article 111 de la Loi sur l'urbanisme)

Le conseil municipal de Memramcook a l'intention de modifier le Plan rural du Village de Memramcook en adoptant un arrêté à cet effet. Le but de cet arrêté est :

- de modifier le zonage d'une portion de la propriété ayant le NID 70035431 située sur la route La Vallée à Memramcook de la zone **Résidentielle rurale (RR)** à la zone **Industries (I)** afin de construire un entrepôt.

Les personnes intéressées peuvent consulter ce projet d'arrêté sur le site Web de la municipalité (www.memramcook.com) en tout temps ou au bureau de la greffière à l'édifice municipal de Memramcook situé au 540 de la rue Centrale à Memramcook, de 8 h 30 à 16 h 30 pendant les jours ouvrables.

Les objections et/ou commentaires au projet d'arrêté précité, présentés par écrit, seront étudiés lors d'une audience publique qui aura lieu en la salle du conseil à Memramcook, N.-B., le mardi 19 février 2019, à 19 h. Toute personne qui désire défendre ses objections écrites ou s'y opposer pourra le faire lors de cette réunion. Les objections écrites doivent être adressées à Monique Bourque, directrice générale/greffière, Village de Memramcook, 540, rue Centrale, Memramcook, N.-B. E4K 3S6.

Toute personne qui désire porter des objections écrites contre les objections soulevées à la date fixée pour l'examen des objections peut le faire en les envoyant à la greffière dans les quatorze (14) jours suivant cette date.

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MEMRAMCOOK

Monique Bourque
Directrice générale/Greffière